

## NOTE D'INFORMATION

### Séance thématique 3: faire entrer les jeunes sur le marché du travail<sup>1</sup>

*La présente note livre un bref aperçu des difficultés que les pays arabes en transition (PAT) rencontrent dans l'emploi des jeunes. Elle analyse les domaines clés qui nécessitent des réformes touchant l'éducation et le marché du travail. Les solutions varieront d'un pays à l'autre en raison des problèmes et contextes initiaux qui diffèrent selon chacun.*

## I. DIFFICULTÉS

**La Région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MOAN) présente le chômage le plus élevé au monde.** Celui-ci, estimé pour 2013 à 12,2 % en Afrique du Nord et 10,9 % au Moyen-Orient, est chronique et croissant. Les seuls pays arabes en transition (PAT) (Égypte, Jordanie, Libye, Maroc, Tunisie, Yémen) ont enregistré, depuis 2010, une hausse de plus de 1,5 million du nombre total de chômeurs même si le Maroc et la Tunisie ont connu une stabilisation de leurs taux de chômage. Parallèlement, le taux d'activité de la population y est très faible, en particulier chez les femmes. Durant la décennie écoulée, le taux de participation dans les PAT a été inférieur à 50 % alors qu'il dépasse 60 % dans les pays émergents et développés (FMI, 2014; Abdih, 2011; Ahmed et autres, 2010).

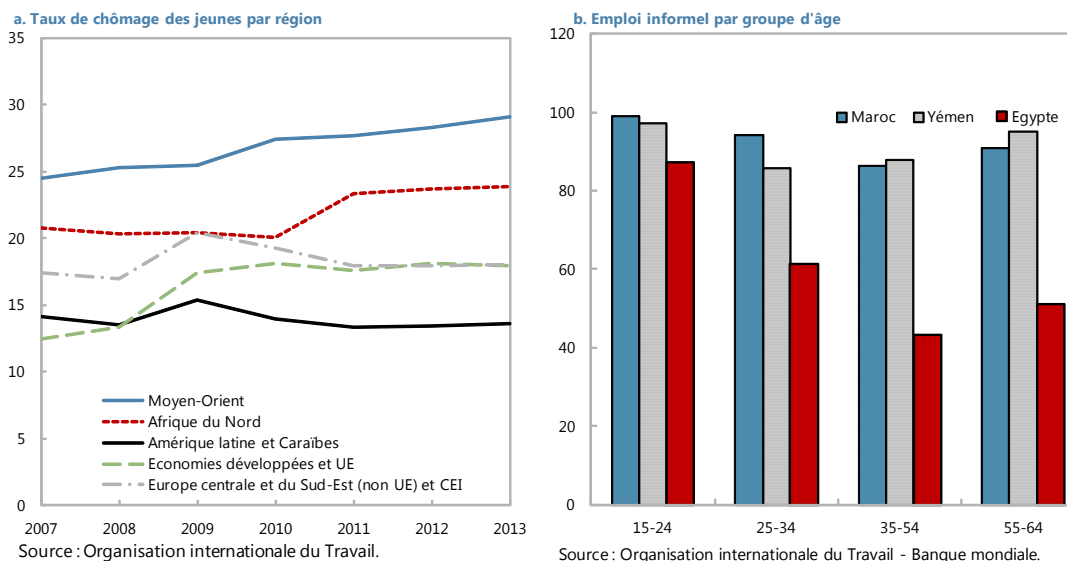
**Le secteur informel représente une grande part de l'emploi.** L'emploi dans le secteur informel se caractérise souvent par une faible productivité, des conditions de travail inappropriées, une rotation importante de la main d'œuvre et des perspectives limitées d'investissements et de croissance de l'activité. En moyenne, dans la région MOAN, un tiers du PIB résulte de l'activité informelle et 67 % de la population active est employée de façon informelle (Gatti et autres, 2011).

**Les jeunes sont désavantagés.** Le peu d'expérience et de réseaux professionnels que comptent les jeunes ainsi que leur situation d'apprentissage les exposent particulièrement au chômage, à l'emploi dans le secteur informel et aux activités peu rémunérées (Figure 1a et 1b). Pour beaucoup, le passage de l'école à la vie active est devenu très long. Dans les PAT, plusieurs années de faible croissance ont aggravé ces difficultés, étant entendu que les perspectives en la matière ne devraient pas évoluer rapidement de manière à améliorer la situation.

---

<sup>1</sup> La présente note a été rédigée par Gaëlle Pierre et a profité d'une excellente aide à la recherche fournie par Daniah Orkoubi. Elle a bénéficié des observations de Daniela Gressani, Bjorn Rother, Chris Jarvis, et Carolin Geginat. **Cette note ne représente pas les opinions du FMI.** Les opinions qui y sont exprimées sont celles de l'(ou des) auteur(s) et ne traduisent pas nécessairement la position du FMI ni les politiques de l'institution.

Figure 1. Mauvais résultats sur le marché du travail



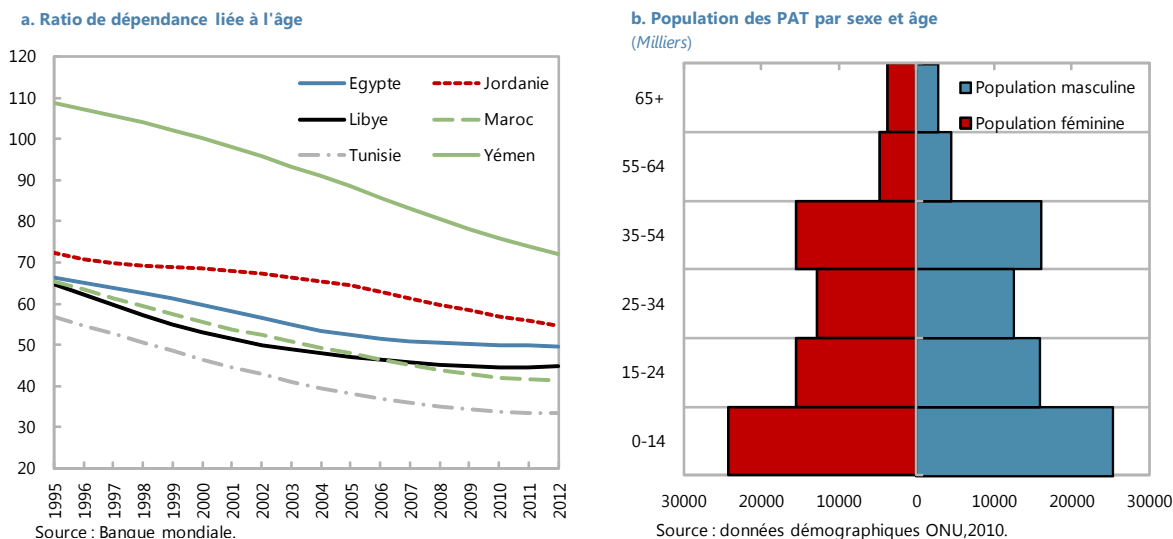
**Un chômage élevé des jeunes a des conséquences durables.** Selon les indications disponibles, les jeunes ne bénéficiant pas d'une transition harmonieuse de l'école au monde du travail peuvent voir durablement affectées leur productivité et leurs chances de trouver un emploi à l'avenir, en plus de subir les effets immédiats de la perte de revenus (Mroz et Savage, 2006). Cette situation non seulement affecte négativement le potentiel de revenus des individus mais également fait peser durablement le chômage des jeunes sur la croissance et le revenu potentiels du pays concerné.

**Le temps est essentiel pour tirer profit du dividende démographique.** La région MOAN présente l'une des plus fortes proportions de jeunes au sein de sa population totale. Le ratio de dépendance lié à l'âge – ratio des groupes d'âges sans activité économique (0–14 ans et plus de 65 ans) par rapport à la population en âge de travailler (15–64 ans) – a progressivement baissé au cours des trente dernières années (Figure 2a). Le rythme des nouveaux entrants sur le marché de l'emploi a certes connu un récent ralentissement mais un nombre important de nouveaux acteurs s'appêtent à y entrer au cours des prochaines années (Figure 2b). Grâce à des politiques axées sur l'intégration des nouveaux entrants sur le marché du travail, cette situation démographique peut conduire à une croissance plus forte (Roudi, 2011).

**Les jeunes ne veulent pas attendre.** Les jeunes – en particulier après les soulèvements arabes – nourrissent de grandes espérances, difficiles à satisfaire dans la conjoncture actuelle de transformations économiques qui mettent du temps à apporter des améliorations concrètes à la

situation du chômage et aux niveaux de vie.<sup>2</sup> Ce contexte tendu recèle un fort potentiel de conflit sociopolitique (Burson-Marteller, 2013 et 2014; Dhillon et Yousef, 2009).

Figure 2. Le dividende démographique



## II. POSSIBLE VOIE À SUIVRE

Les jeunes bénéficieront de politiques permettant une création d'emplois accrue : la réduction du chômage en général passe fondamentalement par l'amélioration du climat des affaires et la résolution du problème des distorsions des politiques publiques afin de donner aux entreprises privées les moyens de se développer.<sup>3</sup> Il est également nécessaire d'introduire des réformes dans l'éducation et la politique du marché du travail pour promouvoir l'emploi des jeunes.

### A. Vaincre les principales entraves des systèmes éducatifs

**Le niveau d'éducation des populations des PAT s'est progressivement amélioré.** Les gens y sont toujours plus nombreux à s'instruire (Figures 3a, 3b), et les filles rattrapent leur retard sur les garçons.

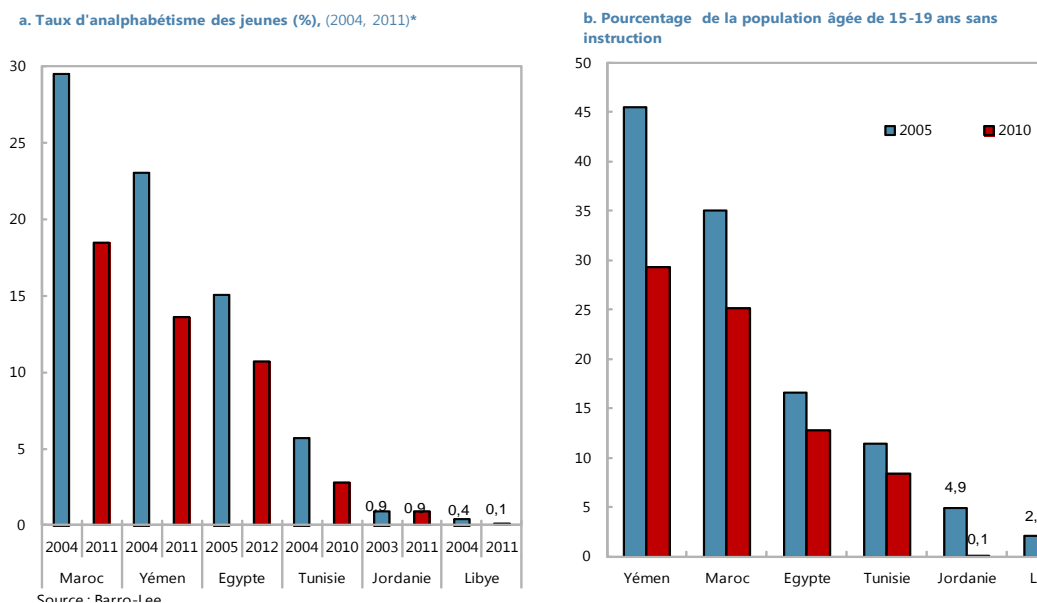
<sup>2</sup> Les récentes enquêtes d'opinion conduites dans les PAT semblent indiquer que seule la moitié environ des jeunes estiment que leur pays va dans la bonne direction; plus de 70% des jeunes sont d'avis que les pouvoirs publics devraient subventionner l'énergie; environ 70 % d'entre eux dans cinq des six PAT pensent que les jeunes de leurs générations sont plus susceptibles de créer une entreprise; et une majorité, petite mais croissante, de jeunes adhèrent aux valeurs modernes.

<sup>3</sup> Les distorsions des politiques publiques ont souvent bénéficié à un petit groupe d'entreprises privilégiées dans des secteurs qui ne sont pas à forte intensité de main d'œuvre. De graves et persistantes défaillances du marché (conjoncture des affaires, subventions à l'énergie, accès à la terre ou au crédit) ont entravé l'émergence d'un secteur privé dynamique ainsi que la création d'emplois.

Par exemple, tous les pays ont enregistré une amélioration du taux de parité des sexes en matière d’alphabétisation.<sup>4</sup>

**Toutefois, les élèves ne reçoivent pas une éducation de qualité.** Dans les PAT où les données sont disponibles, il est frappant de constater le nombre élevé d’élèves, inscrits en quatrième et huitième années, n’ayant pas le niveau requis au regard des évaluations internationales des capacités en lecture, écriture et calcul : 91 % des enfants du primaire ne reçoivent pas l’éducation voulue au Yémen; 76,5 % au Maroc et 65 % en Tunisie. Dans le secondaire, ce chiffre est de 64 % au Maroc et 44,2 % en Tunisie; 47,9 % en Jordanie (Brookings, 2014).

Figure 3. Améliorations du niveau d’éducation



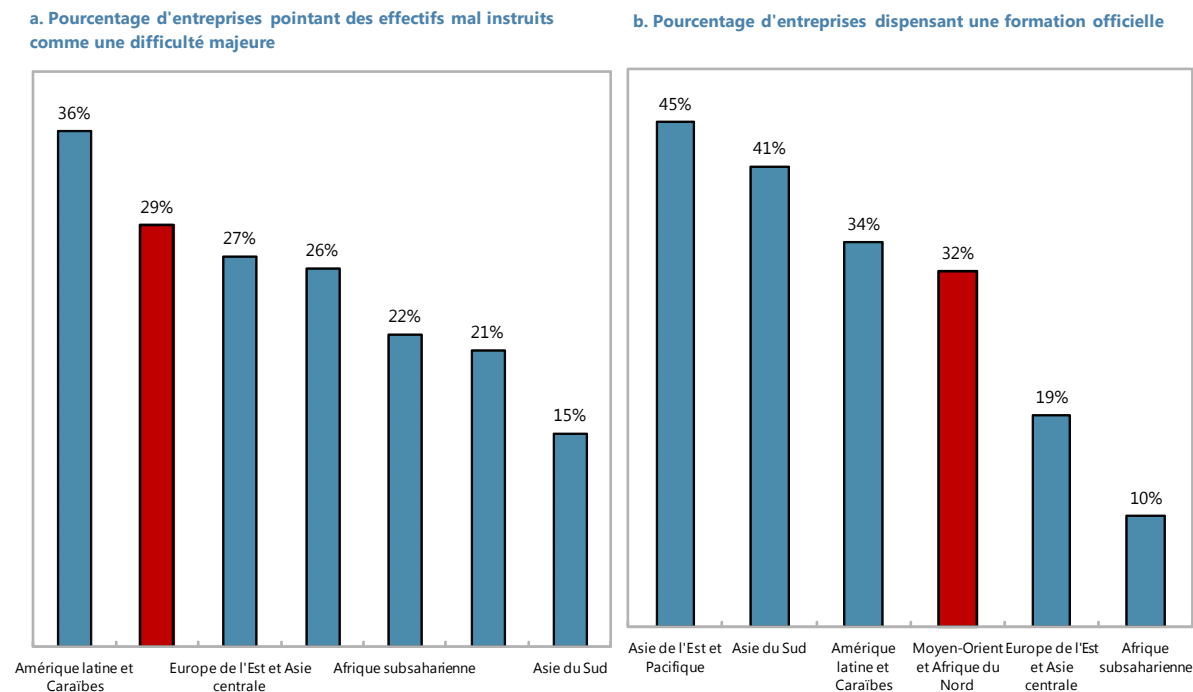
**Dans la région MOAN, les étudiants n’acquiescent pas les aptitudes requises pour réussir dans le privé.** Près d’un tiers des employeurs pointent la pénurie des compétences comme obstacle majeur à leurs activités dans la région MOAN (Figure 4a). Les raisons en sont bien connues. Les programmes d’enseignement sont déconnectés des besoins des employeurs et privilégient l’apprentissage par pure mémorisation en vue des examens d’entrée aux universités aux dépens des compétences utiles au marché du travail. Les programmes d’enseignement professionnel sont élaborés sans le concours du secteur privé et ainsi n’inculquent pas les compétences voulues. En outre, la formation universitaire apparaît comme la panacée aux étudiants, dont une part disproportionnée se destine aux études à caractère théorique, de même qu’aux employeurs qui évaluent la qualité des étudiants à l’aune de leurs diplômes universitaires (Banque mondiale, 2013a,b; Dhillon et Yousef, 2009).

<sup>4</sup> Les données de la Banque mondiale montrent que le ratio d’alphabétisation des femmes par rapport aux hommes est passé de 0,07 à 1 en Lybie; de 0,64 à 0,83 au Maroc; de 0,83 à 0,98 en Tunisie; et de 0,43 à 0,79 au Yémen entre 1994 et 2011.

**En outre, les travailleurs se voient offrir peu de possibilités de formation continue.** Une fois embauchés, les travailleurs ont peu d'occasions d'améliorer leurs compétences, seules environ 30 % des entreprises dispensant une formation officielle à leurs employés contre plus de 40 % en Asie de l'Est et dans le Pacifique (Figure 4b).

**Des réformes éducatives judicieuses pourraient être utiles.** Plusieurs PAT ont certes déjà engagé des réformes de leurs systèmes d'éducation, mais tous doivent intensifier ces efforts (Banque mondiale, 2008; Dhillon et Youssef, 2009). Les réformes de l'éducation doivent privilégier trois volets : premièrement, accroître la qualité de l'éducation (par exemple, en améliorant la rémunération des enseignants et la formation pédagogique; en abandonnant l'apprentissage par pure mémorisation; et en réformant les programmes d'enseignement pour y inclure un plus large éventail de compétences comme les aptitudes à trouver des solutions, à apprendre, à communiquer et à développer des qualités personnelles et sociales); deuxièmement, adopter une approche intégrée de la formation des compétences (de l'éducation de base à l'entrée sur le marché du travail); troisièmement, articuler les programmes, en particulier des établissements d'enseignement professionnel, avec les besoins du secteur privé, démarche indispensable pour améliorer la transition de l'école au travail effectuée par les jeunes.

**Figure 4. La qualité de l'éducation et les aptitudes ne répondent pas aux besoins des employeurs**



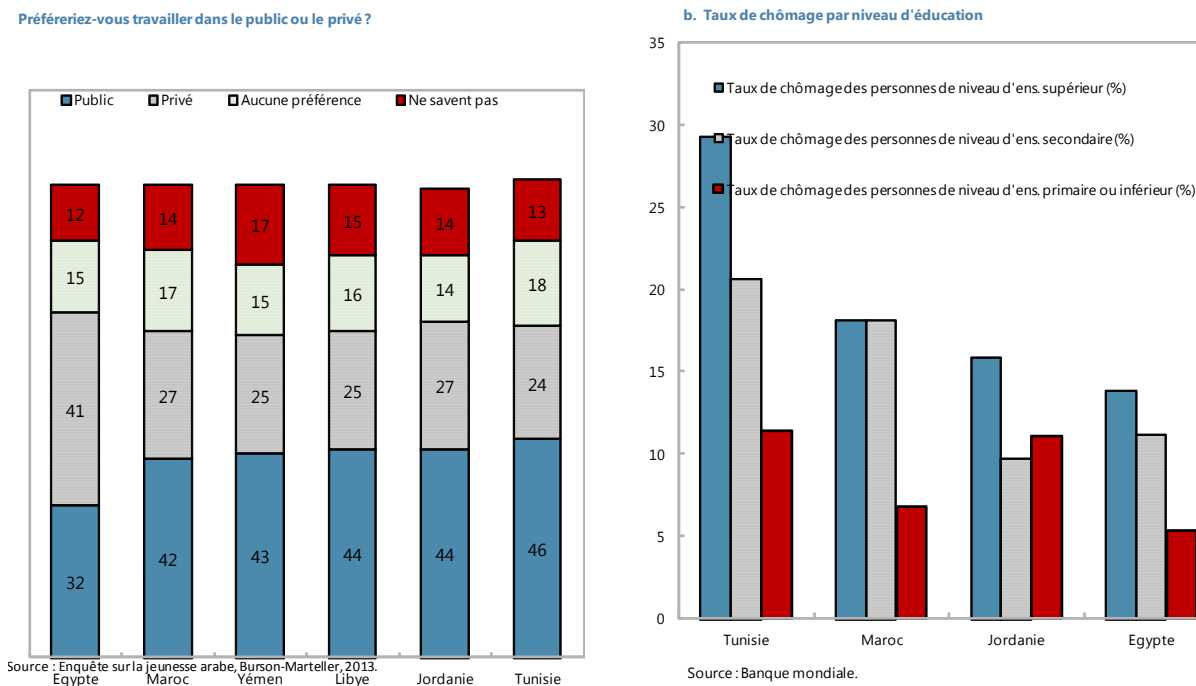
Source : Banque mondiale, Enquêtes sur les entreprises.

Source : Banque mondiale, Enquêtes sur les entreprises.

## B. Surmonter les défaillances du marché du travail

**Distorsions majeures sur le marché du travail provoquées par des secteurs publics importants.** Même s'il offre de moins en moins de perspectives, l'emploi dans le secteur public, en leur proposant des rémunérations élevées et de gros avantages, demeure plus attrayant pour les étudiants des pays de la région MOAN que les emplois du secteur privé (Figure 5a). Aussi les jeunes sont-ils incités à vivre avec leurs parents et préfèrent-ils attendre plutôt que de rechercher un emploi ailleurs (Figure 5b) – excepté les pauvres forcés d'accepter des emplois dans le secteur informel et peu rémunérés (Bodor, 2010).

Figure 5. Marchés du travail faussés



**Les entreprises décrivent les réglementations du marché du travail comme contraignantes pour leurs activités.** Il ressort des enquêtes menées auprès des entreprises que 23 % d'entre elles dans la région MOAN perçoivent le droit du travail comme une entrave majeure, proportion de très loin supérieure à celle des autres régions du monde. Par exemple, 24 % des employeurs en Égypte embaucheraient davantage si ces restrictions n'existaient pas, tandis que 3 % seulement licencieraient des travailleurs (AfDB, 2012a). Les jeunes et, en particulier, les femmes sont touchés de manière disproportionnée par la réglementation du marché du travail, qui tend à accroître le coût du travail. Ces catégories sont moins à même d'être embauchées et plus exposées aux emplois temporaires et précaires (Kahn, 2007).

**Les lois sur le salaire minimum risquent de dissuader d'embaucher des travailleurs plus jeunes.** L'établissement de salaires minimums aide à promouvoir des emplois de qualité et à faire reculer la pauvreté chez les travailleurs. Toutefois, cette politique peut également réduire l'employabilité des travailleurs à faible productivité si les salaires sont fixés à un niveau trop élevé. Les licenciements induits par les salaires minimums frappent généralement ceux qu'ils visent à aider : les jeunes, les travailleurs peu qualifiés, et les travailleuses. C'est ainsi que l'introduction d'un salaire minimum abaissé pour les jeunes peut atténuer leur exposition à l'emploi informel et améliorer leurs perspectives d'emploi. En Tunisie, par exemple, le taux de salaire minimum pour les jeunes travailleurs équivaut à 85 % du taux en vigueur pour les adultes.

**L'indemnité de licenciement est utilisée comme indemnisation du risque de chômage.** Dans les PAT, les réglementations en matière de licenciement ne sont pas particulièrement contraignantes. Les périodes de préavis oscillent dans la moyenne et tous les PAT autorisent désormais le licenciement pour motif économique (Base de données Doing Business, 2014). Les coûts de licenciement restent néanmoins élevés. Cela tient largement à l'utilisation de l'indemnité de licenciement comme indemnisation du risque de chômage faute de systèmes d'assurance chômage. Toutefois, outre qu'ils pèsent lourdement sur l'activité de l'entreprise, ces montants versés constituent une couverture inappropriée du risque de chômage pour les travailleurs et sont dégressifs.<sup>5</sup> Les indemnités de licenciement sont particulièrement inadaptées pour les jeunes qui tendent à connaître des périodes de chômage récurrentes et courtes.

**La mollesse de l'exécution de la réglementation du travail finit par instaurer des règles à géométrie variable.** Les réglementations du travail s'appliquent aux seuls travailleurs du secteur formel. La couverture des travailleurs est ainsi limitée, l'emploi formel dans le secteur privé constituant souvent une faible part de l'emploi total. En outre, les réglementations correspondantes ne font pas l'objet d'une application régulière, même pour ce qui est des entreprises formelles. En Tunisie, par exemple, les règles et procédures de licenciement pour motifs économiques et technologiques sont complexes et rarement appliquées (AfDB, 2012b).

---

<sup>5</sup> Cela tient au fait que ces versements sont fonction de la durée d'occupation du poste et procurent de faibles avantages aux travailleurs ayant de courtes périodes d'emploi; et les dispositions correspondantes tendent à être peu appliquées même pour les travailleurs du secteur formel : seule une fraction des travailleurs sont de fait couverts – souvent les plus instruits, rendant ainsi les indemnités de licenciement dégressives.

**De judicieuses politiques dynamiques du marché du travail (PDMT) peuvent aider à pallier les désavantages qu’y subissent les jeunes.** Selon certaines informations, les groupes vulnérables comme les jeunes peuvent bénéficier de programmes axés sur leurs besoins. Par exemple, les subventions salariales ou à la formation ciblant les jeunes vulnérables peuvent sensiblement accroître leurs chances d’obtenir un emploi. Ces programmes ont été élaborés dans plusieurs PAT. Il importe lors de l’élaboration des PDMT d’adopter et d’adapter les meilleures pratiques (s’agissant par exemple du ciblage, du contenu de la formation, de la coordination des rôles des secteurs public et privé), de combiner les PDMT en vue d’une efficacité accrue, ainsi que de préparer l’évaluation et la surveillance voulues. Le succès des PDMT dépend en dernier ressort de l’obtention d’une stratégie réussie de l’emploi et de la croissance (ESCWA, 2012).





## References

1. African Development Bank, 2012a. “Short-Term Job Creation: Lessons Learned, Note for the Deauville Partnership Meeting of Finance Ministers in Washington, DC, April 2012”.
2. \_\_\_\_\_, 2012b. *Jobs, Justice, and the Arab Spring: Inclusive Growth in North Africa* (Tunis).
3. Abdih Y, 2011. “Closing the Job Gap”. *Finance and Development* (June), pp.36–39. (Washington: International Monetary Fund).
4. Ahmed, M., D. Guillaume, and D. Furceri, 2012. “Youth Unemployment in the MENA Region: Determinants and Challenges,” in *Addressing the 100 Million Youth Challenge: Perspectives on Youth Employment in the Arab World in 2012* (Geneva: World Economic Forum).
5. Bodor A, 2010. *The Role of Public Sector Employment in Labor Market Outcomes* (Washington: World Bank).
6. Brookings, 2014. “The Arab World Learning Barometer.” <http://www.brookings.edu/research/interactives/2014/arab-world-learning-barometer>
7. Burson-Marteller, 2013 and 2014. “Arab Youth Survey”. <http://arabyouthsurvey.com/>.
8. Dhillon N., and T. Yousef, (eds.) 2009. *Generation in Waiting. The unfulfilled Promise of Young People in the Middle East*. (Washington: Brookings Institution Press).
9. Economic and Social Commission for Western Asia, 2012, “Active Labour Market Policies in Arab Countries,” Working Paper no. 12-0046, (New York: United Nations).
10. Gatti R., D. Angel-Urdinola, J. Silva, and A. Bodor, 2011. *Striving for Better Jobs. The Challenges of Informality in Middle East and North Africa Region* (Washington: World Bank).
11. International Monetary Fund, 2011. “Regional Economic Outlook: Middle East and Central Asia,” (Washington).
12. \_\_\_\_\_, 2014. “Toward New Horizons: Arab Economic Transformation amid Political Transition,” Middle East and Central Asia Department (Washington).
13. Kahn, L., 2007 “The Impact of Employment Protection Mandates on Demographic Temporary Employment Patterns: International Microeconomic Evidence,” *Economic Journal*. Volume 117, Issue 521, pp. F333–F356.
14. Mroz, T., and T. Savage, 2006, “The Long-Term Effects of Youth Unemployment,” *Journal of Human Resources*, Vol. 41, No. 2, pp. 259–293.
15. World Bank, 2008a. *The Road Not Traveled: Education Reform in the Middle East and North Africa* . MENA Development Report. (Washington).



16. \_\_\_\_\_, 2009. *From Privilege to Competition Unlocking Private-Led Growth in the Middle East and North Africa*, (Washington)
17. \_\_\_\_\_, 2013a. *Jobs for Shared Prosperity. Time for Action in the Middle East and North Africa*, (Washington).
18. \_\_\_\_\_, 2013b, *Jobs*, World Development Report, (Washington).